

PROCES VERBAL

Séance ouverte à 20h00

L'an deux mil vingt et un, le 1^{er} octobre à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. LACHAISE Joël, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 septembre 2021.

Présents : MM. LACHAISE Joël, Maire, COURET François 2nd adjoint, DEMANGHON Jean-Claude, Mme RIAUD Evelyne, MM. LIAGRE Philippe, COURET Jean-Luc, PECH Michel et GUYON Jean-Claude

Absents excusés : M. PERICHET Daniel 1^{er} adjoint (pouvoir à M. LACHAISE Joël), Mme ROTILY Sandrine (pouvoir à M. COURET François) et Mme LEBOURG Jeannine.

Secrétaire de séance : M. GUYON Jean-Claude.

* * * * *

Le procès-verbal de la réunion du 09 avril 2021 est adopté à l'unanimité.

- ✓ **Dossier 1: Programmation des travaux 2022 et demande de subventions**
Vu l'exposé de Monsieur le Président qui présente, l'avant programme de voirie 2022, le devis pour la rénovation d'une toiture, l'estimatif pour l'extension et la rénovation d'une maison.
Le Conseil Municipal décide de programmer les travaux, ci-dessous, pour l'année 2021 et de fixer l'ordre de priorité ainsi :
 - 1) Voirie « Le Gat » pour un montant de 587,50 € HT ;
 - 2) Réfection toiture 38 342,21 € HT ;
 - 3) Extension et rénovation d'une maison 175 235 € HTMonsieur le Maire est chargé de solliciter les subventions.
Votants 10, pour 10, contre 0.
Délibération 2021-14 ;
- ✓ **Dossier 2 : Approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable exercice 2020 :**
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :
Adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2020 pour les communes Cromac, Les Grands Chézeaux, Mailhac sur Benaize et St Georges les Landes.
Votants 10, pour 10, contre 0.
Délibération 2021-15 ;
- ✓ **Dossier 3 : Création de l'emploi d'Agent de Maîtrise à temps complet et portant modification du tableau des effectifs :**
Sur proposition du Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal :
 - 1) décident de créer à compter du 1^{er} novembre 2021 un emploi d'agent de maîtrise à temps complet et décident de supprimer l'emploi d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à la même date
 - 2) approuvent la modification du tableau des effectifs de la commune à compter du 1^{er} novembre 2021 comme suit :

Emploi	Catégorie	Effectif	Pourvu	TNC
Adjoint Administratif Territorial principal de 1 ^{ère} classe	C	1	1	
Agent de maîtrise Territorial	C	1	1 à compter du 1 ^{er} novembre 2021	
Adjoint Technique Territorial 2 ^{ème} classe	C	1	1	1

3) disent que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la commune.

Votants 10, pour 9, contre 1.

Délibération 202116 ;

✓ Dossier 4 : **Convention adhésion au service chômage ;**

Monsieur le Président expose que les communes ne cotisent pas à l'assurance chômage pour les agents stagiaires.

La commune a la possibilité d'adhérer au service chômage du Centre de gestion de la Charente-Maritime par convention auprès du Centre de gestion de la Haute-Vienne, afin de lui confier l'ensemble du traitement des dossiers d'allocations pour perte d'emploi, ainsi que le suivi mensuel des demandes d'allocations de chômage des collectivités et établissements qui lui sont affiliés.

Cette possibilité a été exposée par le représentant du syndicat de l'adjoint technique stagiaire.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité (10 voix contre) :

- Refuse l'adhésion au service chômage du Centre de Gestion de la Charente-Maritime par convention auprès du Centre de Gestion de la Haute-Vienne, au vu du comportement de l'agent concerné.

Votants 10, pour 0, contre 10

Délibération 2021-17 ;

✓ Dossier 5 : **Mandatement avant le vote du budget**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide à l'unanimité :

- d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de fonctionnement sur la base du budget précédent, d'une part ;
- d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget précédent, d'autre part ;

Dans l'attente du vote du budget primitif 2022.

Votants 10, pour 10, contre 0

Délibération 2021-18 ;

✓ Dossier 6 : **Précisions pour l'échange d'un chemin communal à Bantard :**

Monsieur le Président s'exprime en ces termes :

Par délibération en date du 23 mars 2021, le Conseil Municipal a accepté l'échange d'un chemin à Bantard, demandé par Monsieur FLORA Gilles, et suite aux conclusions favorables de l'enquête publique.

Il y a lieu d'apporter des précisions pour cet échange

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal :

- se prononce favorablement pour l'échange des parcelles C1594 et 1439 à Monsieur et Madame CORDEN Andrew et de la parcelle C1591 à la commune.
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires pour finaliser cet acte.

Votants 10, pour 10, contre 0

Délibération 2021-19 ;

✓ Questions diverses :

- Colis Noël 2021 pour les personnes de 70 ans et + Distribution le 18/12/2021
- Arbre Noël 2021 : Date 11/12/2021
- Voeux du Maire 2022 : 14/01/2022
- Formation des élus ONEL : non

Clôture à 21h00

Le Maire,



Le Maire